

La lecture de ce bulletin N° 4 de notre association ASDS vous offrira de multiples aperçus, éclairant la manière dont notre commune est gérée. Des guerres fratricides se déroulant en public au cours des conseils municipaux, en passant par un déficit flagrant de concertation, et le peu d'ambition constaté en matière d'urbanisme, ce bulletin montre à quel point Seloncourt manque de réels projets fédérant la population. D'autres articles analysent, avec sérieux et recul, des problèmes plus généraux : le logement social, « l'insécurité », Enfin, nous continuons, avec ardeur et détermination, à être une force de proposition : en témoignent les articles sur la création d'un étang et la charte environnementale.

Bonne lecture à tous, et n'hésitez à nous faire part de vos réflexions.

Les ex-amis devenus ennemis !

Les séances du conseil municipal deviennent un lieu de règlement de comptes entre le maire, ses adjoints et les deux anciens adjoints de la liste Energie nouvelle. C'est un spectacle désolant qui nous est offert, où l'argument politique est remplacé par l'invective, les sous-entendus et les petites histoires du passé ! En face de la droite, représentée par Mme Tharin et ses colistiers, seule la liste de gauche **Seloncourt Dynamique et Solidaire** donne une alternative politique crédible et réaliste.

L'habit ne fait pas le moine :

Vêtus de vert les employés de la mairie arpencent nos rues afin d'éliminer les mauvaises herbes, mais au grand dam de mère nature c'est avec des produits chimiques qu'ils officient. En termes d'écologie, la mairie fait office de mauvais élève. D'autres procédés existent, plus respectueux de l'environnement et d'un moindre coût.

La banque alimentaire

La crise ne touche pas que les villes telles qu'Audincourt, Valentigney ou Béthoncourt. La preuve, lors de la 1^{ère} ouverture de la **banque alimentaire** de Seloncourt, le nombre de personnes souhaitant une aide a dépassé, malheureusement, toutes les prévisions. Plus de 30 personnes dans le besoin sont venues chercher quelques provisions pour les aider à finir le mois. Ainsi donc Seloncourt, contrairement à ce que certains pensent, a également des habitants dans de grandes difficultés ! Alors soyons solidaires ! Aidons les en participant activement aux collectes organisées pour la banque alimentaire et que la municipalité fasse de même en augmentant sa participation.

La Délinquance à Seloncourt

Sans négliger les quelques incidents constatés dans notre ville, on peut dire aujourd'hui que notre cité n'est pas en proie à l'insécurité. Et hâtons-nous bien de distinguer insécurité et sentiment d'insécurité. Il faut d'abord éviter deux écueils : l'un qui consiste à amplifier les actes de délinquance pour nuire aux élus en espérant en tirer un profit politique ; l'autre qui mène à développer une politique sécuritaire pour séduire une partie des électeurs potentiels,

en prévoyant, par exemple d'installer des systèmes de vidéo surveillance dans certains secteurs.

Les actes de délinquance commis dans notre ville, sans nier la gravité -comme par exemple l'incendie à la structure multi accueil- peuvent inspirer autre chose que la seule condamnation de leurs auteurs. Ils sont de repères, d'un aussi le signe d'une perte malaise entre certains jeunes, la société et leur famille. Ces problèmes nécessitent des réponses globales car ils posent également la question du droit à l'éducation, à l'emploi, à la culture, etc....

La prévention est la première réponse à apporter.

Un poste de **policier municipal** a été supprimé à Seloncourt. Il est nécessaire de rétablir cet emploi en orientant le rôle de cet agent vers la **prévention** et en adaptant ses horaires pour qu'il soit présent quand et où il faut !

N'oublions pas les effets dévastateurs que peuvent avoir, pour les êtres les plus fragiles, une société qui ne valorise que l'argent et la réussite personnelle et entraîne chacun dans une compétition permanente avec les autres. L'horizon se bouche pour des milliers de jeunes, tandis que le modèle de société fondé sur la recherche du profit affiche des inégalités exorbitantes de revenus, d'accès aux responsabilités, au savoir ou à la culture.

Notre ville est encore bien loin d'être menacée par l'insécurité, mais il faut agir pour orienter l'action vers la prévention afin de ne laisser personne à la marge.

Une simple poudre aux yeux sécuritaire, telle qu'une installation de **vidéo surveillance**, est-elle la solution ?

Un étang à Seloncourt ?

Pourquoi pas !

De nombreux Seloncourtois agréable et reposant qu'est la ligne. La rivière offre cette possibilité mais certains pêcheurs préfèrent la pêche en étang. A Seloncourt un lieu se prêterait parfaitement à la création d'un étang : la combe de Thulay (aux extrémités de la rue des Combes et de la rue des sources). L'eau y arrive en abondance toute l'année. C'est un secteur calme, bordé par la forêt, qui pourrait également devenir un lieu de promenade agréable et convivial.

Cette idée vous intéresse, écrivez-nous.



pratiquent ce loisir **pêche** à la possibilité mais pêche en

Le maire, la gym, et les tennis. (Fable des belles promesses)

Le maire en sa mairie pensait
car que faire en ce lieu à moins que l'on ne pense ?
car deux promesses il avait fait
et après les promesses vient le temps des dépenses

Ceux de la gymnastique
sont, disait-il, bien critiques
ils ne se contentent pas d'une salle aussi petite
jamais heureux, la mine déconfite
voilà un problème : il faut les écouter
voilà un dilemme : une salle leur trouver

Ceux du tennis en face
sont, disait-il, bien voraces
ils ne veulent pas un, mais deux
terrains couverts, les malheureux
voilà l'autre problème : il faut y remédier
voilà l'autre dilemme : un toit leur consacrer

Ainsi le maire en sa mairie pensait
depuis plus de quinze ans tout le monde attendait
il y pensait le jour, la nuit il y songeait
depuis plus de quinze ans certains même en rêvaient

Alors, comme d'habitude, le maire l'a fait
sans rien en dire, vite fait bien fait,
le tennis couvert a transformé en salle pour la gym
et deux tennis à l'air a couvert, pour la rime

Sa majesté en son palais se lamentait
en grande déconvenue sa majesté pleurait
ceux de la gymnastique, disait-elle, sont très déçus
une vraie salle neuve, ils auraient bien voulu
et ceux du tennis, qui savent compter les points
avaient eux remarqué qu'un court se trouve en moins

Moralité :
habiller Paul en déshabillant Pierre
est gouverner de bien vilaine manière

Un urbanisme à la petite semaine

Ce sujet illustre on ne peut mieux le **manque de projet** réfléchi et concerté en matière **d'urbanisme** de la majorité municipale.

Seloncourt a besoin d'un **stade mieux placé**, bien équipé, visible, avec possibilité de parking.

Les tennis sont à l'étroit et pourraient eux aussi être réinstallés à proximité du nouveau stade, ainsi qu'une **salle de gymnastique** conçue et réalisée pour ce type d'activité.

Non seulement ce regroupement créerait un véritable **pôle sportif** digne d'une ville de 6000 habitants, mais il permettrait la réalisation de nouveaux **aménagements** en libérant de la place au niveau du stade et des tennis actuels.

Seloncourt mérite une **vision d'avenir** en matière d'urbanisme, avec **des projets ambitieux, innovants, cohérents** ; autre chose que ces **réalisations ponctuelles**, successives, non coordonnées, aboutissant malheureusement ici à une **concentration**, là à une **dispersion** dans le temps et dans l'espace, et pour finir à une **crèche à perpète...**

Concertation et participation un partage gage de qualité

A Seloncourt, les habitudes et les **certitudes** de la **majorité** municipale ne la prédisposent pas à **partager** avec les habitants. En témoignent, l'**opacité** qui règne lors de l'élaboration des **projets** d'urbanisme, d'aménagement et de voirie, le refus d'informations partagées avec nos élus (ex : sur la tenue de la commission d'appel d'offres).

Les élus en charge des responsabilités communales doivent prendre en considération les **demandes d'informations** et de participation des habitants aux décisions qui les concernent. Ils doivent **expliquer et argumenter** leurs décisions, en s'appuyant sur des références et comparatifs fiables : ceci ne peut se faire **que préalablement à la prise de ces décisions**, permettant ainsi une **réelle concertation**.

Le **partage** s'accomplit alors au niveau collectif : **mise en commun** de l'information, de l'analyse des projets, de l'argumentation des choix proposés ; **écoute** des demandes formulées par les habitants ; **acceptation du débat**.

Aux habitants, notamment par leurs représentants (élus, associations, riverains, collectifs, individus ...) de **jouer le même jeu**, prenant ainsi toute leur place dans la gestion de leur commune, de manière constructive et indépendante.

Le partage des informations et la réflexion commune entre responsables élus et habitants sont les meilleurs gages de qualité de la gestion communale.

Suppression de la taxe professionnelle : Une fragilisation des communes !

L'annonce de la **suppression** de la taxe professionnelle faite par Nicolas Sarkozy lors de son allocution télévisée du 6 février 2009, s'inscrit dans un programme qui vise à **fragiliser** les ressources des **collectivités** comme le préconise le rapport Balladur. Il est aberrant d'imaginer que les **entreprises** qui bénéficient des infrastructures municipales ne **participent** pas au **financement** des services offerts par les collectivités. Rappelons que les **collectivités locales** financent 80 % des **équipements** publics en France. Priver les **communes** de ressources importantes pour les remplacer par une dotation dont on sait qu'elle ne correspondra pas à la perte financière subie comme c'est le cas par exemple pour la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), participe à une **volonté** de réduire le nombre et l'**autonomie des communes**.

Privées de moyens, les collectivités locales seront forcées de renforcer les **intercommunalités**. Le risque existe de confier aux **entreprises privées**, à terme, un certain nombre de **services publics**, la restauration, les crèches, le périscolaire etc. ... C'est au fondement du **service public** que le **gouvernement s'attaque** en le privant de ses moyens.

C'est aussi un **affaiblissement de la démocratie**, car le niveau municipal est le lieu le plus adapté et le plus apprécié pour favoriser la **participation des citoyens** à sa gestion.

Tous les **élus** doivent se mobiliser pour empêcher cette **réforme**, il y va de l'intérêt du service public et de la population.

Charte environnementale



L'environnement est un sujet de société majeur ; chacun doit désormais agir pour favoriser le **développement durable**

Le **niveau communal** est particulièrement adapté à des actions environnementales. La **commune** en tant qu'acteur économique se **doit d'agir** en donnant au niveau de toutes ses réalisations et de ses activités une **dimension environnementale**. Elle doit aussi **informer et conseiller** les habitants et éventuellement apporter un **soutien aux particuliers** pour des actions jugées prioritaires.

Elue depuis plus d'un an, la majorité municipale n'a rien entrepris sur ce sujet, si ce n'est quelques mesures isolées (chaudière bois) mais, à notre connaissance, il n'y a pas de **réflexion d'ensemble, pas de programme, pas de perspective, pas d'idée, pas de réalisation**.

La liste SDS avait proposé, lors de la dernière campagne électorale, d'établir **une charte communale environnementale** en concertation avec les Seloncourtois. Ce travail nous semble particulièrement urgent et **d'actualité** et c'est pourquoi nous demandons sa mise en œuvre.

Une charte communale environnementale pour Seloncourt : de quoi s'agit-il ?

L'idée, c'est d'établir, en **concertation avec les habitants**, les associations, les entreprises, les écoles, les jardiniers, les agriculteurs, les affouagistes....mais aussi les quartiers, les immeubles....une charte concernant ce qui au quotidien a un lien et un impact sur l'environnement, tel que:

- les économies d'énergie au niveau de l'habitat,
- le tri des déchets,
- la non utilisation de produits toxiques (ménagers, insecticides, pesticides, engrains....),
- les rejets dans l'atmosphère, dans les égouts, la rivière,
- l'utilisation de l'eau,
- les déplacements, le bruit,
- les espaces naturels...



Cette charte, rédigée avec l'appui de spécialistes et en concertation avec la population concernée, présentera un certain nombre de **dispositions à respecter, de précautions à prendre, de conseils techniques et administratifs, d'adresses, d'exemples, de références, pour chacun des domaines ci-dessus**.

L'adhésion à cette charte permettra de constituer des réseaux dynamiques.

La commune doit elle-même s'engager dans cette démarche, pour ce qui concerne le fonctionnement des services administratifs et techniques et la gestion du bâti communal.

Dans un premier temps deux axes pourraient être choisis:

1 - **Les économies d'énergie dans les bâtiments communaux**, avec bilan thermique complet, études et plan de réalisation quinquennal des travaux d'isolation et de chauffage alternatif.

2- **Le fonctionnement du service parcs et jardins.**

S'orienter vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement en modifiant les méthodes de fleurissement, de désherbage, de plantation et d'entretien des espaces verts. Limiter au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais, en leur préférant des produits bio ou des méthodes alternatives.

Le logement social

La **droite locale** a peur du **logement social**. Elle l'assimile à un foyer de délinquance et y voit une source de problème pour notre petite ville tranquille. « *Il en faut un peu, mais, pas trop. C'est bon pour les communes voisines* ». Elle va même jusqu'à la **caricature** en accusant la gauche de vouloir accueillir « **n'importe qui** » (l'expression avait été lâchée pendant la campagne électorale des municipales 2008).

« N'importe qui » : le propos est **discriminatoire** et révélateur du **clientélisme** électoral de son auteur. En fait, il s'agit de tendre, comme nous y incite la loi, vers **20% de logements sociaux** au lieu de 10% environ, comme c'est aujourd'hui le cas à Seloncourt. Le **logement social**, ce n'est plus de grands immeubles qui **dénaturent** le paysage et **ternissent l'horizon** de ceux qui y vivent. Ceci est un passé révolu. Il s'agit plutôt, grâce aux aides et subventions, de créer ou rénover des **logements** pour les **jeunes salariés** ou les **familles modestes** qui subissent la crise. Ces **constructions** nouvelles, de 2 ou 3 niveaux, s'intègrent parfaitement dans le paysage et peuvent également accueillir des **personnes âgées** désireuses de quitter leur maison devenue trop grande ou une trop lourde charge.

Seloncourt dispose d'un **espace** pour cela, proche du centre ville. Nous avons plusieurs fois proposé **l'aménagement du stade**, après déplacement de celui-ci en concertation avec les responsables des associations.

Le logement social ne doit pas être perçu comme un **palliatif** à utiliser avec parcimonie. Il est extrêmement utile pour assurer la **diversité** et le **renouvellement des générations** dans notre ville. Il est aussi indispensable de prévoir des logements locatifs pour les **jeunes** afin d'accueillir des enfants dans les écoles de Seloncourt.

« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux »

Benjamin Franklin

Préci si ons sur L' ASDS

Notre **Association** est issue de la liste de gauche **Seloncourt Dynamique et Solidaire**.

Si quelques-uns de ses **membres** sont adhérents à des **partis** politiques, l'association est totalement **indépendante**. Elle défend des **valeurs de gauche**, de développement durable et d'**écologie** sans être affiliée à un parti.

Son rôle et ses objectifs sont :

- **informer** les Seloncourtois de l'actualité municipale,
- **défendre** nos idées et nos propositions par des **actions** critiques et constructives,
- **soutenir** nos quatre élus de la liste **Seloncourt dynamique et solidaire**,
- **construire** un programme cohérent pour notre ville,
- **organiser** des manifestations sur des sujets de société...

Pour ce dernier point, notre **conférence** sur l'eau, avec la venue de **Danielle Mitterrand** à Seloncourt, fut un véritable succès.

Nos **moyens** proviennent des seules **cotisations** des adhérents qui sont utilisées pour réaliser nos **publications**, que nous **écrivons, mettons en page imprimons et distribuons nous même**.

Pour être informé de l'actualité, apporter et défendre nos idées et participer, je souhaite adhérer à l'Association Seloncourt Dynamique et Solidaire.

Cotisation modeste fixée à 15 € à adresser à : A.S.D.S. 6 bis rue de la Chênevière 25230 Seloncourt

contact.asds@orange.fr

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tel :

E-mail :